



Canada
Province de Québec
M.R.C. de Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS DE PUBLICATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 214-19 AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Carole Hélié, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas.

QUE le conseil a adopté, ce 6 mai 2019, le règlement numéro 214-19 déléguant à la directrice générale le pouvoir de former des comités de sélection.

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement numéro 214-19 au bureau de la municipalité de Saint-Wenceslas, aux heures normales de bureau.

QUE ce règlement entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

Donné à Saint-Wenceslas, ce 14^e jour de mai 2019.

Carole Hélié

Carole Hélié,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Wenceslas, MRC Nicolet-Yamaska, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi en affichant une copie entre 11h00 et 12h00, le 14 mai 2019, à l'endroit suivant, savoir la Mairie ainsi qu'une publication sur le site Web.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 14 mai 2019.

Carole Hélié

Carole Hélié, directrice générale et
secrétaire-trésorière

ZONÉ
FIER